

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 08/02/2024

Mme Faccenda ouvre la séance à 18H12.

- Sont présents 18 membres sur 29 (cf. liste d'émargement ci-jointe-annexe 1).
- Sont excusés Mme BONNARD-LE FLOC'H et M. TRABELZI, représentants de la collectivité territoriale, M. TEXIER, M. VANTIS, Mme VANTIS, M. BOSSER, Mme BIHAN, Mme GUEGUEN représentants parents d'élèves, Mme CARMIGNAC, CPE.

Mme Faccenda informe les membres du Conseil d'Administration que Monsieur Masson, actuellement fondé de pouvoir au Lycée de Carhaix a été recruté le 24 novembre dernier sur le poste vacant de secrétaire général d'EPLE (gestionnaire). En accord avec le Lycée de Carhaix, Monsieur Masson rejoindra le Collège quelques jours avant les vacances d'hiver et au plus tard le lundi 11 mars. Madame Kerouanton a rejoint l'équipe gestion en décembre dernier en renfort au secrétariat de gestion et après affectation par les services de la DIPATE, et ce jusqu'à la prise de poste de Monsieur Masson.

Madame Madec, en arrêt depuis le 8 janvier a été remplacée sur la période du 22 janvier au 9 février avec le soutien de Madame la Directrice Académique et de ses services. Madame Carmignac qui assure le remplacement ne poursuivra pas au Collège privilégiant le passage de concours et de master. La Direction Académique et la DPE mettent tout en œuvre pour la mise en place d'un remplacement à compter du lundi 12 février.

Madame Faccenda informe les membres du Conseil de la création de l'Association des Parents d'Elèves du Collège depuis le mois de décembre avec Mme Bihan, Présidente et M. Texier, trésorier. A déjà eu lieu une vente de saucissons, sont prévus une vente de pizzas puis de chocolats avant le vide-grenier du Collège en fin d'année. L'APE et le FSE avec Mme Madec, Mme Pleven et Mme Wasiutek sont également en relation pour la vente de fournitures scolaires pour tous les niveaux pour la rentrée 2024 avec livraison au Collège en juillet 2024. Les commandes seront à passer au 3^{ème} trimestre.

Le quorum étant atteint Madame la Principale déclare que la séance peut débiter.

- Madame Faccenda propose la candidature de Madame Durand membre de droit en tant que secrétaire de séance.

VOTE		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

- Madame Faccenda procède à l'examen et au vote du compte-rendu du Conseil d'Administration du 21 novembre 2023.

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 1

POINT I- Vie pédagogique et vie scolaire

1. Point sur la répartition des moyens-Dotation Globale Horaire-Rentrée 2024

Madame Faccenda explique aux membres du Conseil d'Administration ce qu'est une Dotation Globale Horaire (DGH) et en fait une présentation, en indiquant que celle-ci ne sera pas soumise au vote lors de cette séance (mais au Conseil d'Administration du mois de juillet prochain). Cette répartition a été présentée à l'équipe pédagogique le lundi 5 février 2024.

Les DGH sont calculées sur la base **des effectifs arrêtés par les services rectoraux et départementaux**, à partir du coût structure prévu par la réglementation, à savoir pour 2023 : **28 heures sur le niveau 6^{ème} (nouveauté par rapport aux années précédentes) et 29 heures sur les 3 niveaux du cycle 4, à partir d'un seuil à la division (Elèves/Division) de 30 élèves en collège hors zone d'éducation prioritaire et à partir de la mise en œuvre de groupes de niveaux en mathématiques et en français en 6^{ème} et 5^{ème} à compter de la rentrée 2024.**

Madame Faccenda indique que la DGH se compose de 480.5 heures réparties selon les trois unités de compte suivantes :

- 450 Heures Postes (HP)
- 27,5 Heures Supplémentaires Année (HSA)
- 3 Indemnités pour Mission Particulière (hors face-à -face pédagogique et non intégrées dans la ventilation des moyens par discipline)

Madame Faccenda indique également que deux collègues de l'établissement ont fait une demande de temps partiel :

- en français : 14,4/18,
- en technologie : 14,4/18

Madame Faccenda précise que cette dotation est calculée de la façon suivante :

- 28 heures hebdomadaire par division X 2 divisions de 6èmes (28h = 25h +3H de marge d'autonomie par division), = 56
- 29 heures hebdomadaires par divisions de cycle 4 (29h = 26h +3H de marge d'autonomie par division)X 8 = 232
- SEGPA : **129,5 heures** (124,5 HP et 5 HSA),
- Forfait UNSS : **9h** (3 forfaits de 3 heures),
- Laboratoire de Physique : **1h**,
- Laboratoire de SVT : **1h**,
- CHAD et CHAM : **16h**,
- **2,5 IMP** : 1 IMP Coordination EPS et 1,5 autres « divers ».
- **3 groupes de niveaux en maths et français niveaux 6^{ème} et 5^{ème}.**

Madame Faccenda présente la ventilation des moyens aux membres du Conseil d'Administration (cf. annexe 3 : tableau moyens collège).

Madame Faccenda précise les points suivants :

- Bilangue italien 6^{ème}/5^{ème}
- Ulis : 21 heures
- Enseignement du **latin** de la 5^{ème} à la 3^{ème} à raison de 1 heure en 5^{ème}, 2 heures en 4^{ème} et en 3^{ème}.
- **Chant et chorale** : 2 Heures.
- CHAD : 8 heures (2 heures par niveau)

- CHAM : 8 heures (2 heures par niveau)
- Nouveautés R2024 :
 - Nouvelle grille horaire 6^{ème}
 - 3 groupes de niveaux maths et français en 6^{ème} et 5^{ème}
 - Ouverture d'une bilangue italien en 6^{ème} à la rentrée prochaine. Les élèves de 6^{ème} bénéficieront de 3 heures d'italien, enseignés par Monsieur Lebreton. Les élèves qui intégreront cette section pourront poursuivre après le Collège au Lycée de l'Harteloire et passer le bac ESABACH.

Madame Faccenda indique que cette ventilation est transmise à la Direction Académique via le tableau de répartition des moyens. La fin de campagne de répartition des moyens est fixée au mardi 13 février. Mme Faccenda remercie Madame la Directrice et ses équipes pour leur écoute et leur soutien. Mme Faccenda indique avoir échangé avec les services de la Direction Académique par rapport à la prévision de deux classes de 3^{ème} et non 3 suite à des informations qu'elle a depuis début janvier 2024 (demande de réorientation, demande inscription 3^{ème} R2024 et éventuels redoublements)

Mme Favrot fait lecture de la motion ci-jointe indiquant le désaccord par rapport aux moyens alloués et par rapport à la mise en place de groupes de niveaux. Des élus et des parents présents au Conseil se joignent à la motion, qui sera transmise Madame la Directrice Académique et jointe au compte-rendu de ce conseil.

Mme Favrot indique que la mise en œuvre des groupes de niveaux en français et les missions demandées ne lui permettront pas forcément de poursuivre le théâtre inscrit au projet d'établissement pour les élèves de 6^{èmes} qui ne sont pas en Classes à Horaires Aménagés, comme c'est le cas depuis plusieurs années et ce même si les besoins sont bien fléchés dans la répartition présentée. Mme Favrot indique que dans une classe de 30 élèves, nous avons 30 niveaux différents.

Mme Pleven ajoute que les enseignants ne sont pas satisfaits de l'aide qu'ils peuvent apporter aujourd'hui aux élèves.

Monsieur Muller interroge sur l'ouverture de la classe euro maths-anglais. Mme Faccenda indique que la demande a été faite auprès de Madame la Directrice Académique, que les inspecteurs concernés sont informés et que Mme Bled et Mme Billington travaillent toujours sur le projet.

Madame Favrot fait part de son inquiétude qu'à la rentrée prochaine, il se reproduise la même chose au niveau des effectifs de 6^{èmes}.

Madame Faccenda indique que la Direction Académique est vigilante et attentive à la situation.

2- Fiche évaluation oral DNB session 2024

Madame Faccenda présente la fiche d'évaluation de l'oral du DNB session 2024 validée en conseil pédagogique. Cette fiche servira de support à l'évaluation de l'oral blanc et de l'oral comptant pour l'obtention du DNB. Madame Faccenda rappelle que l'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, ou l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis.

Cette épreuve orale est une soutenance : elle a pour objet d'évaluer la capacité du candidat à exposer les connaissances et compétences qu'il a acquises, notamment dans le cadre des programmes d'enseignement de l'histoire des arts et de toutes les disciplines qui auront contribué à nourrir cette soutenance.

Mme Faccenda informe les membres du Conseil que les épreuves écrites auront lieu cette année au Collège Charles de Foucaud et l'oral aura lieu au Collège. Les élèves sont informés.

3- Programme Information et Orientation

Mme Faccenda présente le programme Information et Orientation rédigé par le CIO Brest Landerneau

4- Projets divers :

Madame Faccenda fait un point sur des projets mis en œuvre pour les élèves et la construction de leurs parcours par les équipes du Collège :

- Les délégués de classe seront formés à la sécurité civile en mai 2024 suite à un appel d'offre effectué auprès du Conseil Départemental.
- Niveau 4^{ème} PSC1 formation avec M.Martinez et M.Pichereau-les 4èmes SEGPA ont débuté avec M.Martinez.
- Collège au cinéma : deuxième film pour les élèves de 6ème le mercredi 1^{er} mars.
- Projet Flamme de l'égalité – Mme Rioual -Mme Kersaudy-Mme Wasiutek-4^{ème}- intervention M.Relouzat, visite des archives de Brest et atelier esclavage
- Labellisation Ecole Promotrice de Santé niveau engagement -référent Mme Pleven
- Participation à la semaine Olympique et Paralympique natisme
- Appariement avec Ecole du pays de Galle- Mme Billington-Mme Abollivier-Mme Cann
- Participation « Faites de la Science » : projet sélectionné autour des volcans avec Mme Pleven et des élèves- présentation à l'UBO le 18 avril
- TNE : mise en œuvre d'un falab-M.Martinez
- CNR : aménagements des espaces Mme Beven- potager Mme Pleven
- Bimer
- Ultimate Challenge Arkéa : ateliers aux Capucins- Visite du Site, bateau et rencontre skippers
- Italien Harteloire
- Théâtre 6^{ème}
- Cvc et CVL au Collège le mardi 13 février 2024 avec Mme Cadiou.....
- Cordées de la Réussite : EPS M.Pichereau avec des 3èmes volontaires-Lycée Lesven et Clg Penn Ar Chleuz.....

19h32 : départ de Nirina JACINTO

Point II- Points financiers : Contrats et convention

1. Contrat et conventions

Le Conseil d'Administration donne son accord pour la signature par le Chef d'Établissement du contrat de de dératisation avec la Société Ariane Environnement et Services pour un montant de 475 euros pour une durée de 1 an à compter du 1/01/2024

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

Adhésion Association Jeunesse et Entreprise (AJE) du Finistère

Le Conseil d'Administration donne son accord pour la signature par le Chef d'Établissement de la convention avec l'AJE pour un montant de 100 euros.

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

Convention DAIP

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention d'adhésion au dispositif d'assistance informatique de proximité (D.A.I.P) avec le lycée professionnel Jean Guéhénno à Vannes. Coût : 440 Euros pour l'année 2023.

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

2- Attribution des HSE en CDD

Le Conseil d'Administration autorise le Chef d'Etablissement à attribuer jusqu'à 84 heures supplémentaires aux AED en CDD dans le cadre de la dotation attribuée pour la période de janvier à mars par le Rectorat de Rennes.

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

3- Forfait Mobilité Durable AED

Le Conseil d'Administration autorise le bénéfice du forfait mobilité pour les AED recrutés par le Collège.

VOTE		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

4- DMB n°6 pour info

Mme Faccenda présente la DBM n°6

Point III : Travaux et équipements

1-Mise en place d'un modulaire de proximité gymnase Jacquard

Mme Faccenda informe les membres du Conseil de la Mise en place d'un modulaire d'une quarantaine de M2 pour le personnel du groupe d'installations sportives de Kerichen à de proximité gymnase Jacquard courant du 1^{er} semestre. Cette installation sera provisoire en attendant la reconstruction du gymnase de Kerichen, fin 2028.

Mme Wasiutek demande si du fait de l'emplacement prévu les arbres vont être coupés ? M.Pichon posera la question.

Mme Faccenda indique ne pas avoir pour l'heure plus d'informations.

Mme Faccenda en profite pour informer les membres du Conseil que le Collège accueille le mardi après-midi et le jeudi après-midi des étudiants de Lesven, suite aux dégâts causés

par la tempête CIARAN. Cet accueil se fait depuis la rentrée de janvier 2024, avec l'accord du Département et de la Direction Académique.

2-CD29 : demande installation WIFFi et équipement numérique

Mme Faccenda indique qu'une demande d'installation du WIFFI au Collège a été déposée auprès du Conseil Départemental afin de faciliter les usages pédagogiques du numérique au Collège.

Avant de clôturer la séance, Mem Faccenda informe que la formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT) du Conseil départemental du Finistère a sélectionné notre établissement pour intégrer son programme annuel de visite des services, dans les conditions prévues aux articles 64 et 94 du Décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

En conséquence, une délégation d'une quinzaine de personnes composée du président de la formation spécialisée, de représentants de l'administration et de représentants du personnel procédera à la visite du collège Anna Marly le 12/09/2024 à partir de 09h30 et déjeunera sur place.

L'objet de cette visite étant d'évaluer les risques professionnels, elle pourra mener la délégation à visiter les locaux, analyser les situations de travail, s'entretenir avec le personnel et consulter différents documents et registres en matière de sécurité et prévention de la santé.

Dans ce cadre, la présence d'une personne exerçant une responsabilité hiérarchique serait souhaitable ou, à tout le moins, d'une personne susceptible de guider la délégation et de répondre utilement à ses questions.

La personne exerçant la fonction de relai de prévention au sein de votre établissement a également vocation à participer à cette visite, sauf nécessité de service ou éventuel empêchement.

Madame Faccenda indique que le Conseil d'Administration sur le Compte financier se réunira le jeudi 18 avril 2024 en accord avec M.Dekindt, agent comptable

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Faccenda remercie les membres du Conseil, lève la séance à 19h53.

La présidente du Conseil d'Administration

Le Secrétaire de séance

Mme FACCENDA



Mme DURAND



Brest, le 1 Février 2024

collège
Anna Marly

académie
Rennes

Éducation
nationale

La Principale

Aux

Membres du Conseil d'Administration

Objet : RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir siéger à la réunion ordinaire du Conseil d'Administration qui se tiendra le :

Jeudi 8 février 2024 à 18h00

En salle de réunion

Téléphone
02 98 80 43 93

Télécopie
02 98 46 71 28

Mél.
Ce.0291661y
@ac-rennes.fr

8, rue Jules Lesven
BP 32049
29220 Brest
cedex 2

Site internet
de l'académie de rennes
www.ac-rennes.fr

- Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 21 novembre 2023
- Nomination d'un secrétaire de séance

Point I – Vie pédagogique et vie scolaire

- 1- Présentation de la répartition des moyens- DGH rentrée 2024.
- 2- Fiche évaluation orale DNB session 2024
- 3- Programme Information et Orientation 2023-2024
- 4- Projets divers

Point II – Points financiers

- 1- Contrats et conventions.
- 2- Attribution HSE des AED en CCD
- 3- Attribution forfait mobilité pour les AED
- 4- DBM n°14 pour information

Point III – Travaux et équipements

- 1- Mise en place d'un modulaire proximité gymnase Jacquard
- 2- CD29 : demande installation WIFFI et équipement numérique

La Principale

Madame FACCENDA

Quorum :

Présents :

	Qualité	Nom du titulaire	Suppléant	Emargement	
1. Equipe de direction	Principale	Mme FACENDA			
	Adjoint Directrice SEGPA	Mme DURAND			
	Gestionnaire				
	CPE	Mme CARMIGNAC (Excusé)			
	Agent Comptable	Mr DEKINDT			
2. Représentants de la collectivité territoriale	Département du Finistère	Mme BONNARD-LE FLOCH	Mme TARAGNA	Excuse Excuse 	
		Mr TRABELSI	Mr SCHNEIDER		
	Représentant de la Mairie	Mr PICHON	Mr NEDELEC		
		Mr BAZIRE	Mme TOURNIER		
3. Personnalités qualifiées	Directeur du Conservatoire de Brest	Mr SCHUSTER		 	
	Directeur de la MPT de Pen-Ar-Créac'h	Mme MERCIER			
4. Personnels élus de l'établissement	Professeurs	Mr PICHÉREAU	Mr BUATOIS		
		Mme GICQUEL (excusé)	Mme LE HULUDUT		
		Mme FAVROT	Mme BILLINGTON (excusé)		
		Mme WASIUTEK	Mme BLED		
		Mme MAGOT	Mme ABOLLIVIER		
		Mme PLEVEN	Mme CANN		
		Mme NORET (excusé)	Mr GUEGANTON		
	TOS	Mme HONORINE			
		Mr MARIER			
		Mme PICARD			
	5. Parents d'élèves et élèves	Parents d'élèves	Mr TEXIER (Excusé)	Mme GUEGUEN (Excusé)	
			Mme MONOT	Mr CREIGNOU	
			Mme BIHAN (Excusé)	Mme GUILLOUROUX	
			Mr VANTIS (Excusé)	Mr BOREL	
Mme VANTIS (Excusé)			Mme GUILLION		
Mr MULLER			Mr LE FLOCH		
Mr BOSSER (Excusé)					
Elèves		MARCHAND Agathe	LE GOFF Erinn		
		PISCIOTTA Mathias	DRAME Amy		
		JACINTO Nirina	LEGRAND Camille		

Dotation Globale Horaire : 456,51 HORS IMP
 dont : 428 H.P
 27,51 H.S.A

TABEAU DE REPARTITION DES MOYENS PAR DISCIPLINE - DGH RENTREE 2024

ATTENTION : NE PAS VENTILER LES IMP DANS LES DISCIPLINES CHERSOUIS

Disciplines	6ème		5ème		4ème		3ème		TOTAL	ARE autres	Sogpp	Divers	TOTAL GENERAL	Apport des postes définis	SUP	CREA	CSD	CSR	BMP	TOTAL APPORT PREVU		Commentaires (temps perdus, retentis, information CSD, CSR, etc.)		
	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS	DIV.	BESOINS												HP	HSA			
Let. Clas.	1	4,50	1	5,50	1	2,00	1	6,00	18,00				18,00	18,00						18,00	0,00			
Let.med.	2	9,00	2	9,00	3	13,50	1	4,00	35,50			2,40	37,90	32,40					4,50		38,90	1,00		TP Mme Rogués 14,4
Allemand	0	0,00	1	2,50	1	2,50	1	2,50	7,50				7,50					7,50			7,50	0,00		CSR Lycée de Trébeaon
Anglais	2	9,00	3	9,00	3	9,00	2	6,00	32,00		4,00		36,00	36,00							36,00	0,00		
Espagnol	0	0,00	2	5,00	2	5,00	2	5,00	15,00				15,00	16,00			5,00				13,00	2,00		
Aut. Lang. Et.	1	3,00	1	3,00	0	0,00	0	0,00	6,00				6,00								6,00	0,00		
Hist.Géog.	2	6,00	3	9,00	3	9,00	2	7,00	31,00				31,00	36,00			8,00				28,00	3,00		
Math	2	13,50	3	10,50	3	10,50	2	7,00	41,50			1,00	42,50	33,00					9,00		42,00	0,50		
Techne	2	0,00	3	4,50	3	4,50	2	4,00	13,00			1,40	14,40	14,40							14,40	0,00		
Sc. Phys.	2	3,00	3	4,50	3	4,50	2	3,00	15,00				16,00	16,00							15,00	1,00		
S.V.T	2	3,00	3	4,50	3	4,50	2	3,00	15,00				16,00	16,00							15,00	1,00		
Ed. mus.	2	2,00	3	3,00	3	3,00	2	2,00	10,00			2,00	20,00	18,00							18,00	2,00		
Arts plast.	2	2,00	3	3,00	3	3,00	2	2,00	10,00				11,00	18,00							9,00	2,00		
EPS	2	8,00	3	9,00	3	9,00	2	6,00	32,00				60,00	60,00							50,00	1,00		
ISES	1	25,00	1	21,00	1	24,00	1	15,50	85,50				88,00	84,00							84,00	4,00		
PLP	0	0,00	0	0,00	1	12,00	1	24,00	36,00				36,00	35,00							36,00	0,00		
TOTAUX		87,00		103,00		116,00		87,00	403,00			25,00	446,30	439,80	0,00	0,00	38,00	13,50	13,50		428,80	17,50		

Total HP + HS
446,30

HS à affecter au
Z6998
10

TOTAL GENERAL
456,30

- Apport : Heures correspondant aux postes éditifs
- ARE : UNSS, heures de laboratoire SVT - SCIENCES PHYSIQUES.
- BMP : Moyens prévisibles
- CREA : Créations de poste
- CSD : Compléments de service donnés à d'autres établissements
- CSR : Compléments de service reçus d'autres établissements
- SUP : Suppressions de poste

A retourner pour le 8 février 2024

RNE : 0291661Y

 DEPARTEMENT : 29

 VILLE : BREST

 ETABLISSEMENT : Collège Anna Marly

STRUCTURE DE L'ETABLISSEMENT :

	Prévisions 2024		E/D 2024	Coût structure 2024
	élèves (E)	divisions (D)		
6ème	55	2	27,50	56
5ème	64	3	21,33	87
4ème	62	3	20,67	87
3ème	60	2	30,00	58
TOTAL	241	10	24,10	288

DOTATION GLOBALE HORAIRE DE L'ETABLISSEMENT :

Collège Anna Marly

BREST

Coût structure établissement 2024:	288,00
Heures statutaires 2024 :	11,00
Heures de laboratoire (SVT, SP)	2
Façon d'association sportive (AS)	9
IMP 2024 :	2,5
IMP de Coordination EPS	1
IMP de Coordination technologie	0
Autres IMP	1,5
Formations spécifiques 2024 :	28,50
Bilingue	0
Section Internationale	0
Autre formation spéc. :	28,5
Commentaires formations spécifiques CHAO, CHAM + 3 groupes de niveaux	
SEGPA 2024 :	129,50
Dispositifs particuliers 2024 :	21,00
ULIS	
DGH INITIALE 2024 (hors disp. Part. et SEGPA)	330,00
DGH INITIALE 2024 (avec disp. Part. et SEGPA)	480,50

VENTILATION DE LA DOTATION ETABLISSEMENT			
DGH INITIALE 2024 (hors disp. Part. et SEGPA)			
HP	HSA	IMP	GLOBAL
304,50	22,50	3,00	330,00
Dispositifs particuliers 2024			
HP	HSA	IMP	GLOBAL
21	0	0	21
SEGPA 2024			
HP	HSA	IMP	GLOBAL
124,5	5	0	129,5
DGH INITIALE 2024 (avec disp. Part. et SEGPA)			
HP	HSA	IMP	GLOBAL
450,00	27,50	3,00	480,50

INDICATEURS	
H/E établissement 2024 (hors disp. Part.):	1,99
E/D établissement 2024 (hors disp. Part.):	24,10

Motion CA du 07 / 02 / 2024

Nous, soussignés personnels du collège Anna Marly exprimons par cette motion notre désaccord avec les moyens alloués pour la rentrée 2024 et la demande de mise en place des groupes de niveaux.

En effet, il est inadmissible que nos effectifs soient dès le début d'année évalués au maximum de ce qu'il nous est possible d'accueillir dans une classe au vu de l'IPS de notre établissement et de la proportion d'élèves en grandes difficultés : vous connaissez le nombre important d'élèves notifiés (ne bénéficiant pas tous de l'aide des AESH à laquelle ils ont droit) ou en butte à des difficultés scolaires autres (inclusions d'élèves allophones nouvellement arrivés dans des classes à 30, fragilités sociales...).

De plus, nous exprimons fermement notre opposition à la mise en œuvre du « choc des savoirs » par les groupes de niveau. Sans parler du casse-tête organisationnel, ce procédé va à l'encontre de nos convictions pédagogiques : loin de favoriser les apprentissages et les progrès, les groupes de niveau stigmatisent les élèves les plus faibles, les privent de l'émulation de leurs pairs et relèvent d'un tri social.

Cette proposition va totalement à l'encontre des grands principes de l'école inclusive pour laquelle nous œuvrons au quotidien par conviction et à la demande de l'institution.

Des parents d'élèves élus soutiennent pleinement cette motion.

Mathieu JULIEN

Pierre CREIGNOU

MONOT Fabienne

Le Floc'h P. Talle

Représentant de la ville de Brest au conseil d'administration, je soutiens cette motion : Ronan Pichon, conseiller municipal, RPIC

I. Solarski

K. FAVROT

Mme WASIURZK

M. BUATOIS

A. Abolmeyer

Nane BLED

K. RIOVAL

B. PLOUVEN

GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE DU DNB

NOM -- Prénom : _____

		TOTAL	APPRECIATION
MATRISE DE L'EXPRESSION ORALE	S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un public	/10	
	Savoir gérer son temps correctement (5 à 7 minutes d'exposé maximum)	/10	
	Savoir se tenir correctement, regarder son public et donc se détacher de ses notes	/10	
	Maîtriser sa voix (débit, volume, articulation)	/5	
	Avoir un vocabulaire précis et en lien avec le sujet	/5	
	Avoir un niveau de langage adapté au public	/10	
TOTAL (sur 50 POINTS)		/50	
MATRISE DU SUJET	Savoir présenter une démarche personnelle	/20	
	Savoir choisir un contenu cohérent	/20	
	Etre réactif aux questions posées	/10	
	TOTAL (sur 50 POINTS)		/50

CIO de BREST -LANDERNEAU
Directrice : Mme CORRE Sylvie
PSY-EN : Mme LE VERGE Sabrina

Collège Anna Marly BREST
Cheffe d'établissement : Mme FACCENDA Marie
Directrice de SEGPA : Mme DURAND Nathalie

CONTRIBUTION DU CIO AU PARCOURS AVENIR DE L'ÉTABLISSEMENT

2023-2024

Les études du CEREQ montrent qu'au-delà du diplôme, le parcours scolaire devient un élément discriminant pour l'accès à l'emploi. En effet, les parcours scolaires des jeunes demeurent très linéaires et restent marqués par l'orientation en fin de troisième pour les sortants du secondaire et par le type de bac obtenu pour les sortants du supérieur. L'orientation est encore trop souvent liée à la réussite scolaire des élèves, elle-même fortement corrélée à leur appartenance scolaire.

Aujourd'hui, un parcours scolaire se construit au travers d'un ensemble de variables.

En premier, l'offre scolaire et le contexte local, qui influenceraient le choix des élèves et de leurs familles. Ainsi, plus les ressources financières des familles sont limitées plus on choisit des sections proches du domicile familial.

La construction d'un destin scolaire est le fruit de stratégies déployées par les familles face à l'école, usant d'une auto sélection plus ou moins importante mais aussi de politiques des établissements en réponse aux demandes des familles.

Dans cette logique de parcours, les ruptures, les sorties sans solution, constituent un frein pour l'insertion des personnes concernées.

Pour contribuer à une plus grande égalité des chances dans les parcours scolaires et permettre à chacun de développer toutes ses potentialités, le Parcours Avenir donne la possibilité à chaque élève de développer « la compétence à s'orienter » dont l'objectif est l'acquisition de compétences et de connaissances pour se projeter dans l'avenir et réaliser des choix raisonnés et éclairés.

Accompagner les transitions, les parcours et prévenir les ruptures sont au cœur du travail du conseil en orientation.

Dans cette perspective, les axes de travail du CIO au sein des établissements scolaires s'inscrivent dans les objectifs du Parcours Avenir, mais aussi du programme académique Bretagne Horizon 2025 et de la circulaire de rentrée 2022.

Cette année l'accent sera mis sur l'axe d'une Ecole engagée pour l'égalité et la mixité en particulier sur les points suivants :

- Lutter contre les assignations sociales et territoriales
- L'orientation comme facteur d'égalité des chances

Les axes du programme d'activité du CIO en direction des établissements

- *Sécuriser les parcours*
- *Soutenir toutes les perspectives d'avenir*
- *Accompagner à la construction du parcours*
- *Renforcer l'alliance éducative avec les familles*

Repères sur l'établissement 2022-2023

Effectifs : 336 élèves (-3,7% par rapport à 2021-2022)

Niveaux	Nombre élèves
6EME	59
5EME	59
4EME	72
3EME	83
Total niveau collège	273

Niveaux	Nombre élèves
6EME SEGPA	16
5EME SEGPA	16
4EME SEGPA	15
3EME SEGPA	16
Total enseignement adapté	63

Effectifs détaillés des élèves de niveau collège - Etab
2022 - 2023

6EME MUSIQUE	25
6EME	34
5EME	39

5EME MUSIQUE	8
5EME DANSE	12
4EME	49
4EME MUSIQUE	16
4EME DANSE	7
3EME MUSIQUE	16
3EME	59
3EME DANSE	8
Total niveau collège	273

Effectifs détaillés de l'enseignement adapté - 2022 - 2023 Etab

6EME SEGPA	16
5EME SEGPA	16
4EME SEGPA	15
3EME SEGPA	16
Total ens adapté	63

Indicateurs de parcours : (chiffres 2022-2023/APAE)

	CSP+ en 6è	Age en 6 ^{ème} <=11ans s	Age en 3 ^{ème} <=14ans	Rapport « 3è/6è »	3è/2ndeGT	3è/2 ^{ème} Pro	DNB écrit	DNB global	3è/1S 2ans	3è/1 ^{ère} 3ans	3/ter m 3ans
Établissement	16.2	93.2		72							
Finistère	22.5	92.7		92							

Bilan de l'année 2022-2023/PsyEN : Carol JOLY

Les activités

Commentaires

A maintenir, à consolider	Intervention collective en classe de 4 ^{ème}
A faire évoluer, à transformer	
Nouveauté	Participation au programme PHARE (formation visio les 20/09, 26/09 et 21/10, 10/11, 14/12...) Auprès des 4 ^{ème} : -Interventions ponctuelles d'anciens élèves -participation à l'action IUMM En direction des élèves de SEGPA : participation à la semaine de la science

Les fonctionnements

Commentaires

A maintenir, à consolider	Participation régulière aux cellules de veille et aux ESS Communication des jours de présence et/ou interventions classe sur l'agenda Pronote à destination des équipes Réunion conjointe PP 4 ^{ème} et PP 3 ^{ème} : fonctionnement, diffusion doc orientation (famille de métiers, brochure idéo « que faire après la 3 ^{ème} », circulaire 3 ^{ème} prépa-métiers)
A abandonner	Participation à la liaison école-collège afin de repérer les élèves à besoins particuliers (trop peu d'écoles présentes)
Nouveauté	Accompagnement « néo » PP 3 ^{ème}

Objectifs	Lien avec le projet Académique	6 ^{ème} / 6 ^{ème} segpa	5 ^{ème} / 5 ^{ème} segpa	4 ^{ème} / 4 ^{ème} segpa	3 ^{ème} / 3 ^{ème} segpa
<p>ACCOMPAGNER A LA CONSTRUCTION DU PARCOURS (développer les compétences à s'orienter)</p> <p>-Rendre les élèves acteurs de leur parcours</p> <p>-Susciter la réflexivité</p> <p>-Adapter et personnaliser le parcours</p>	<p>Soutenir toutes les perspectives d'avenir</p> <p>Objectif 2 : développer des compétences à s'insérer, s'adapter et évoluer tout au long de la vie</p>			<p>2 Séances collective auprès des 4^{èmes} :</p> <p>1-Présentation des voies possibles post-4^{ème} : 3^{ème} Prépa-Métiers et 3^{ème} de l'enseignement agricole <u>Modalités</u>: 1 heure en classe entière/<i>Courant du 2nd Trimestre</i></p> <p>2- - Initiation au schéma de formations post-3^{ème}</p> <p>+ - Passation d'un questionnaire d'intérêt PQSIP (Petit Questionnaire d'Intérêt Sans Prétention)</p> <p>+ - Recherches documentaires Individuelles sur <i>Onisep.fr</i> en lien avec leurs résultats au test <u>Modalités</u>: 1 heure par demi-groupe <i>Courant du 2nd trimestre</i></p> <p>Séquence d'observation en entreprise possible tout au long de l'année</p> <p>Partenariat AJE pour accompagner les élèves dans la préparation de séquence d'observation en entreprise</p>	<p>1 Séance collective auprès des 3^{èmes} :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le calendrier de l'orientation - les caractéristiques et différences des parcours post-3^{ème} : différences entre Bac Général/Bac Technologique et Bac Professionnel -sélectivité, passerelles... <p><u>Modalités</u>: 1 heure en classe entière novembre</p> <p>Séance collective 3^{ème} SEGPA</p> <p>1-Questions/réponses autour de la poursuite d'études en CAP <u>Modalités</u>: 1 heure en classe entière/Septembre</p> <p>2-Un premier Entretien individuel Psy-En avec chaque élève de la classe de 3^{ème} SEGPA <i>Mois d'octobre et de novembre</i></p> <p>3-Accompagnement de la classe de 3^{ème} SEGPA avec les Professeurs Principaux à une information sur les métiers et les formations des Travaux Publics <u>Modalités</u>: 3 heures-Place de la Liberté à Brest le jeudi 12 octobre 2023</p> <p>4. Accompagnement de la classe de 3^{ème} SEGPA avec les Professeurs Principaux à des</p>

					<p>Journées Portes Ouvertes de lycées professionnels <i>Modalités</i> : une à deux journées / Date non définie encore</p> <p>Séquence d'observation en entreprise obligatoire pour tous les 3^{ème}</p> <p>Stages 3^{ème} SEGPA : -du 20/11 au 02/12 -du 18/03 au 06/04 (élèves DNB Pro) ou du 25/03 au 13/04 (élèves non DNB Pro) -du 10/06 au 22/06 (élèves DNB Pro) ou du 17/06 au 29/06 (élèves non DNB Pro)</p>
<p>Objectifs</p> <p>SOUTENIR TOUTES LES PERSPECTIVES D'AVENIR -Connaître les possibles -Mieux se connaître -Favoriser l'ambition scolaire -favoriser la réussite du parcours des élèves à besoins particuliers ou en situation de handicap</p>	<p>Lien avec le projet Académique</p> <p>Soutenir toutes les perspectives d'avenir Objectif 1 : mieux se connaître, ouvrir des perspectives et favoriser la réussite de tous Cultiver le sens des équités Objectif 3 : mettre l'égalité des chances au cœur des parcours</p> <p>Objectif 1 : Construire les savoirs fondamentaux et amener chacun vers son excellence personnelle.</p>	<p>6^{ème} / 6^{ème} segpa</p>	<p>5^{ème} / 5^{ème} segpa</p>	<p>4^{ème} / 4^{ème} segpa</p>	<p>3^{ème} / 3^{ème} segpa</p>
<p>SECURISER LES PARCOURS -Accueillir et intégrer -Agir sur la persévérance scolaire</p>	<p>Cultiver le sens des équités Objectif 2 : construire une école de la confiance pour le bien-être et l'épanouissement de chaque élève</p>			<p>Participation au conseil de classe du 3^{ème} trimestre (4^{ème} / 4^{ème} SEGPA) afin de repérer les élèves à accompagner dans un projet vers la voie pro</p>	<p>Concertations avec les PP de la classe de 3^{ème} SEGPA sur les premiers entretiens Psy-En avec les élèves : fin novembre Participation aux conseils de</p>

<p>-Lutter contre le décrochage scolaire.</p>	<p>Partager les belles expériences Objectif 1 : construire des parcours de formation cohérents et équitables (garantir la continuité des parcours)</p>	<p>classe du 1^{er} et du 2nd trimestre dans la mesure du possible (3^{ème} / 3^{ème} SEGPA)</p> <p>Entretien de suivi à l'adaptation au collège pour les élèves nouvellement arrivés suite à un déménagement ou changement de collège, élèves allophones</p> <p>Entretien d'évaluation pour tout élève repéré en situation de décrochage par les équipes</p> <p>Participation aux cellules de veille afin de repérer les élèves en situation de difficultés d'adaptation au collège</p> <p>Accompagnement des élèves et des équipes dans l'élaboration de parcours adaptés :</p> <p>Compte rendu d'évaluation de situation en vue d'une saisine CLSA, d'une demande de candidature d'une 3^{ème} prépa-métiers, de la mise en place d'un PAFI, de demande de bonus médical</p> <p>Réalisation de bilan psychologique en vue de demande d'orientation vers un enseignement adapté, de demande auprès de la MDPH (demande d'appui de dispositif ULIS, d'une aide humaine)</p>
<p>Objectifs</p> <p>RENFORCER L'ALLIANCE EDUCATIVE AVEC LES FAMILLES</p> <p>-Favoriser les rencontres individuelles et collectives avec les parents.</p> <p>-Développer et faciliter la communication avec les familles</p> <p>-Soutenir les parents dans leur rôle à tenir dans l'orientation de leur enfant.</p>	<p>Lien avec le projet Académique</p> <p>Cultiver le sens des équités</p> <p>Objectif 2 : Construire une école de la confiance pour le bien-être et l'épanouissement de chaque élève –renforcer l'alliance éducative avec les familles.</p>	<p>6^{ème} / 6^{ème} segpa</p> <p>5^{ème} / 5^{ème} segpa</p> <p>4^{ème} / 4^{ème} segpa</p> <p>3^{ème} / 3^{ème} segpa</p> <p>Renforcer le lien avec les familles par des échanges par téléphone à minima</p> <p>Présentation du rôle et des missions du psychologue de l'Éducation Nationale</p> <p>Diffusion (via <i>Pronote</i>) plaquette d'information « rôle du Psy-EN » pour les parents.</p> <p>Calendrier de l'orientation dans lequel figure une colonne spécifique destinée aux parents concernant des pistes de modalités d'accompagnement au projet de leur enfant</p> <p>A la suite de chaque entretien d'orientation, un document « synthèse » est remis à l'élève pour une transmission à sa famille concernant les démarches d'exploration à réaliser ainsi que les coordonnées du psy-EN</p> <p>Présentation Parents Psy-EN (fonctionnement, prise de rdv,</p>

					coordonnées) et calendrier de l'orientation 16 novembre 2023
					Séance d'information post-3 ^{ème} aux parents d'élèves de 3 ^{ème} 18 janvier 2024
					Séance d'information post-3 ^{ème} /SEGPA aux parents d'élèves de 3 ^{ème} /SEGPA le 03 octobre 2023

DOTATION HORAIRE ET CONDITION D'EXERCICE

222 heures

L'enveloppe horaire est consacrée d'une part à l'ensemble des activités prévues dans le cadre du PARCOURS AVENIR , tel qu'il est rédigé et voté par le Conseil d'Administration et d'autre part aux activités d'analyse et de conceptions spécifiques (bilans psychologiques, module, statistiques...), les temps de déplacements mais aussi les composantes informelles dans l'exercice de l'activité.

Présence de Mme LE VERGE Sabrina Psychologue de l'Éducation nationale – Conseil en orientation au collège

Le jeudi toute la journée

☞ Jeudi=jour de la cellule de veille au collège

☞ Prise de rendez-vous à la vie scolaire : cahier de rendez-vous

Présence de Mme LE VERGE Sabrina au CIO de Brest-Landerneau

Pendant l'année scolaire : les lundi après-midi

Pendant les congés scolaires : 30 et 31 octobre; 2 et 3 novembre ; 27, 28 et 29 décembre; 26, 27, 28 et 29 février; 29 et 20 avril

Horaires

Espace Athéna, Immeuble
Artémis, Rue Hubertine Auclert,
Zone de Kergonan, 29200 Brest
02 98 44 31 74
cio.brest@ac-rennes.fr
www.cio-brest.ac-rennes.fr
Merci de privilégier les
demandes de rendez-vous et de
renseignements par mail :
ciobrest-rdv-info@ac-rennes.fr
CIO RELAIS EUROPE

Ouverture au public
pendant la période scolaire
lundi : 13h30-17h30
du mardi au vendredi : 9h00-12h00 /
13h30-17h30
pendant les vacances scolaires
du lundi au vendredi : 9h30-12h30 /
13h30-16h30

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Réunion PP 4^{ème} et PP 3^{ème}
Le jeudi 5 octobre 2023
Collège Anna Marly-Brest

4^{ème}

Deuxième trimestre :

Séance d'information : une heure par classe (avec poursuite possible en fonction de la première séance

- Information sur les parcours de formations post-troisième (les différentes façons d'être bachelier)
- Découverte des ressources du CDI et des ressources internet en matière d'orientation (*Onisep*)
- Passation d'un test d'intérêt professionnel rapide pour enclencher une réflexion sur soi (PQSIP)
- Recherche d'information sur un métier choisi suite au test (réalisation d'une fiche métier)

Entretiens individuels toute l'année

2^e séance : Recevoir en petits groupes les élèves intéressés par : une 3^{ème} Prépa-Métiers en LP, une 3^{ème} en MFR.

3^{ème}

Premier trimestre :

- Entretiens systématiques avec tous les élèves de 3^{ème} SEGPA

Recherche d'un stage en entreprise (travail avec professeur doc, pp et cop sur la lettre de motivation, l'entretien téléphonique et présentation (ateliers tout au long de l'année sur l'heure de midi? Pendant les cours des pp?)

Pochette orientation pour chaque élève

- Séance n°1 (octobre-début novembre) :

- Enjeux de l'année et moments importants (dates ex. forum des collégiens, stage en entreprise, journées portes ouvertes des lycées)
- Calendrier de l'orientation
- Schéma des études post-troisième

Réunion d'information à destination des parents : le jeudi 19 octobre

- Séance n°2 (janvier-février) :

- Caractéristiques des voies générales et technologiques et professionnelles (notions d'affectation et

de sélectivité) avec comme base des questionnaires réalisés en amont

Deuxième trimestre :

• Séance n°3 (février-mars) :

-Un groupe « voie professionnelle » : stratégies d'orientation, affectation, comment formuler ses vœux d'orientation
et un groupe « voie générale et technologique »

Toute l'année :

Entretiens individuels ou groupe pour les élèves qui n'arrivent pas à formuler plusieurs vœux de voie pro
Vœux définitifs et procédures d'affectation

29200 BREST

LISTE DES MOUVEMENTS DE LA DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 14
 PRESENTEE POUR INFORMATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 EXERCICE 2023

DBM exécutoire au	N° op.	N° ligne	Référence	Ligne budgétaire		Type et libellé opération	Ouvertures crédits	Prévisions recettes
19/12/2023	19	1	Aide départemental à la restau	VE	AIDES 2AIDEREST 7443	21 Ressources spécifiques		1 085,80
		2		VE	AIDES 2AIDEREST		1 085,80	
19/12/2023	20	1	BOURSES	SBN	BOURSE 0BN 7411	21 Ressources spécifiques		6 741,24
		2		SBN	BOURSE 0BN		6 741,24	

ETABLISSEMENT : 0291661Y
COLLEGE ANNA MARLY
8 rue Jules Lesven

Le 19/12/2023

29200 BREST

Le Chef d'établissement
à
AGENT COMPTABLE LYCEE HARTELOIRE

OBJET : Décision budgétaire modificative présentée pour information au conseil d'administration.

Conformément aux dispositions de l'article R 421-60 du code de l'éducation, j'ai l'honneur de vous transmettre la décision budgétaire modificative N°14 pour l'exercice 2023, et les pièces justificatives la concernant.

La décision budgétaire modificative N° 14 est immédiatement exécutoire.

Le Chef d'établissement,
Marie FAUCENDA

A circular stamp with the text "COLLEGE ANNA MARLY" at the top, "La Direction" in the center, and "BREST" at the bottom. A signature is written across the stamp.



Porteurs du projet :

Le Département assure la gestion du projet dans sa globalité et les interactions avec les différents prestataires, en étroite collaboration avec le collège et les services du DAIP.

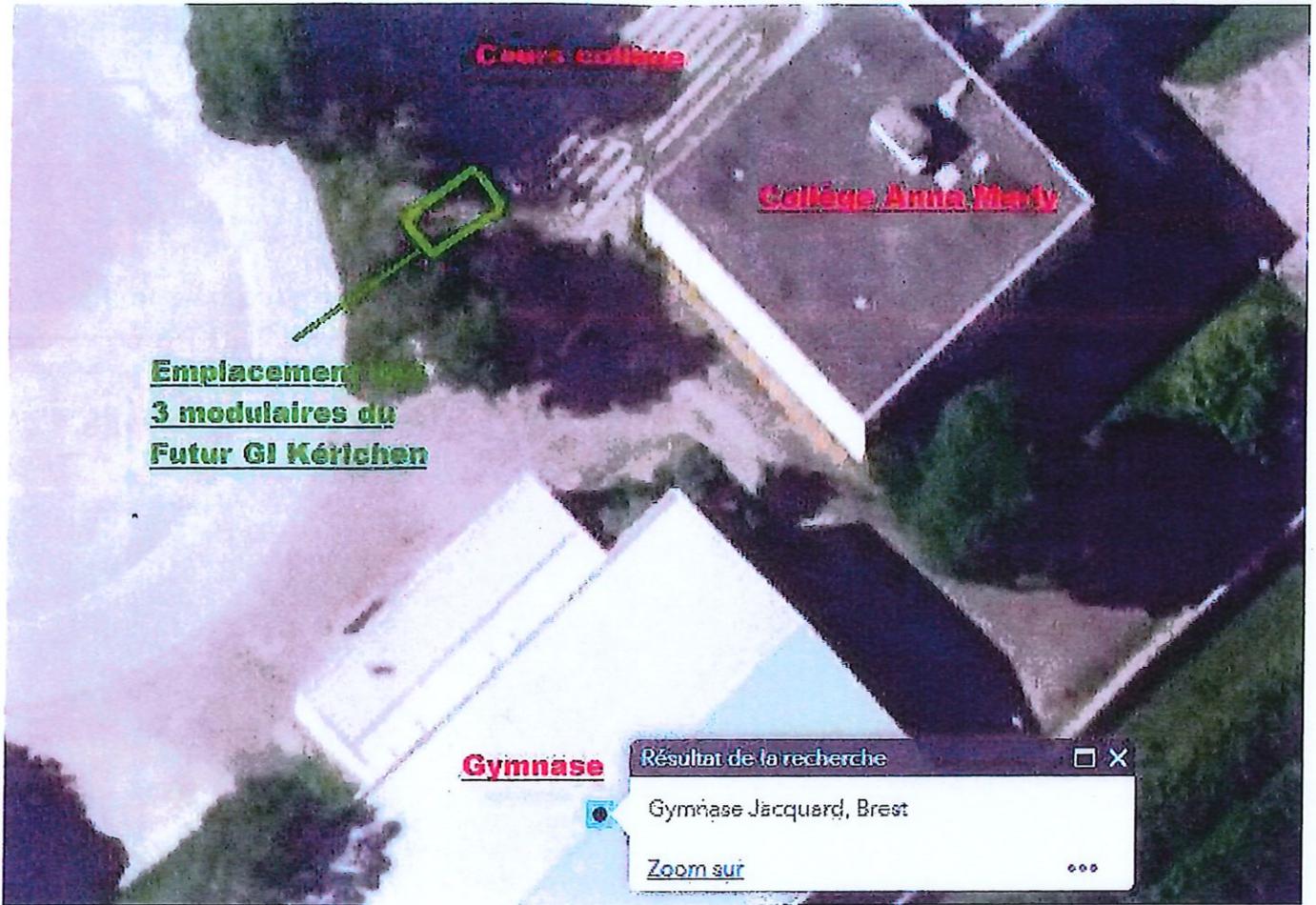
- CD29/ Direction des collèges : dossier suivi par nadine.helies@finistere.fr, (tél. 02 98 76 25 49),
- Académie Rennes/ DAIP du Finistère dossier suivi par moncef.ziani@ac-rennes.fr

Aspect Financier

Le Département prend en charge l'ensemble des aspects financiers.

Aspect Déploiement et technique

Etape	Descriptifs	Acteurs			
		CD29	EPLE	DAIP	Prestataire
1	Etude de couverture Wi-Fi (sur site en l'absence de collégiens)		X		X(SPIE)
En //	information du CA du collège sur la mise à disposition d'une infrastructure Wi-Fi fixe nécessaire avant la pose des bornes.		X		
2	Présentation du rapport d'étude au chef d'établissement du collège et/ou ses représentants et visite technique (sur site) Deux parties dans cette réunion : <ul style="list-style-type: none"> • Discussion avec le chef d'établissement et/ou ses représentants sur les zones à couvrir en Wi-Fi • Visite technique ensuite avec Cegelec, afin d'établir un devis pour le passage des câbles, ajout de bandeau RJ45, pose des bornes, mises à jour des plans etc. 	X	X	X	X(Cegelec)
3	Acquisition des équipements (bornes, switchs et autres)	X			X
4	Configuration des bornes Wi-Fi			X	
5	Travaux de construction de l'infrastructure Wi-Fi, pose des bornes		X		X(Cegelec)
6	Mise en service des bornes Wi-Fi			X	
	Infrastructure Wi-Fi prête à l'usage				



— Pièces jointes : —

Capture1.jpg

41,2 Ko

